

Gestion financière des actifs immatériels

Audit de royalties





Présentation d'OCA

Notre expertise

OCA effectue pour le compte des propriétaires de droits des missions de contrôle portant sur les royalties déclarées par les licenciés pour le compte des détenteurs de droits de propriété intellectuelle dans les domaines de la musique, des logiciels, du cinéma, de la télévision, etc.

En application des clauses d'audit prévues dans les contrats de licences, nous intervenons chez les exploitants de droits afin de procéder à des travaux de recoupement entre les quantités déclarées et les autres informations comptables et financières disponibles. Ces audits permettent d'identifier les montants non déclarés et faire l'objet d'une réclamation ultérieure par nos clients.

Nous intervenons également en amont du processus de vérification lors de la mise en place de la relation contractuelle licencieur/licencié afin d'assister à la définition des formulaires de reporting et à la rédaction des clauses d'audit.

Pourquoi diligenter des audit de royalties ?

- S'assurer que les royalties dues au propriétaire de la marque sont correctement calculées, déclarées et réglées, conformément aux dispositions du contrat de licence.
- Prévenir le risque d'erreurs ou d'approximations, en réduisant le sentiment d'impunité lié à l'absence de contrôle.
- Lutter contre la contrefaçon.
- Améliorer les procédures comptable et de reporting.
- Renforcer les relations entre propriétaires et licenciés.
- Identifier et résoudre les difficultés d'interprétation des contrats de licences.

A propos d'OCA

OCA est une société d'Audit, de Conseil et d'Expertise Comptable. Depuis plus de 25 ans, nous intervenons à tous les stades de la vie des entreprises pour les assister dans le pilotage de leurs opérations courantes et la mise en œuvre de leurs décisions stratégiques.

Nos activités se regroupent autour de cinq pôles d'expertise :

- L'audit légal et contractuel ;
- Le support au contentieux ;
- L'externalisation comptable ;
- L'assistance aux entreprises en difficulté ;
- L'amélioration des performances organisationnelles, stratégiques et financières

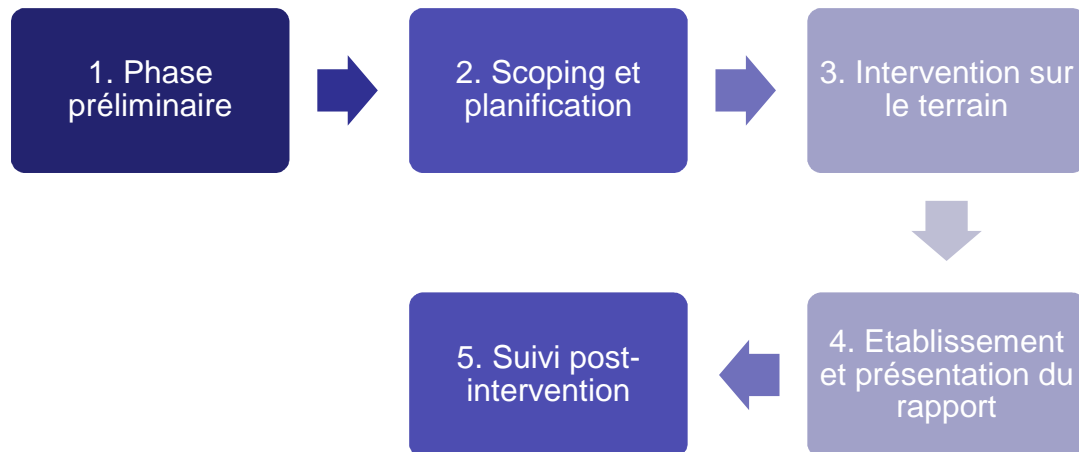
Dans chacun de ces domaines, nos consultants mettent en pratique les principes qui fondent notre philosophie d'intervention : Compétence, Rigueur, Souplesse d'Esprit et Disponibilité.

Nos équipes se caractérisent par un niveau de technicité et d'expérience particulièrement élevé.

Tous nos collaborateurs bénéficient d'un minimum de cinq ans d'expérience professionnelle les secteurs de l'audit et du contrôle financier.

Pour plus d'information : www.oca-audit.com

Cadre conceptuel de l'audit de royalties (1/2)



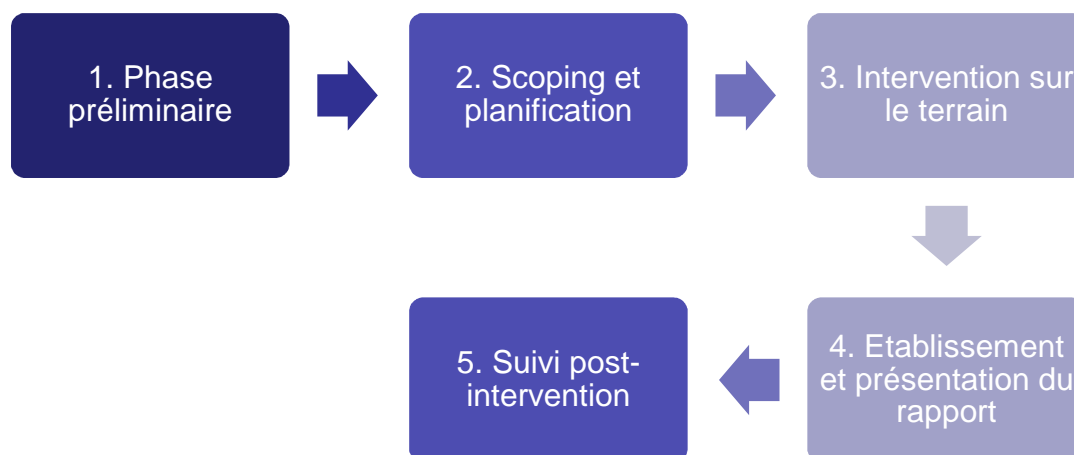
1. Phase préliminaire

- Compréhension du Business model du propriétaire de licence (source de revenu, type de produits dérivés, Implantation territoriale, degré de concentration des licenciés, etc).
- Analyse approfondie des contrats de licences existants (nature et périmètre des droits consentis, calcul des redevances, obligations d'information du licencié, possibilité d'avoir recours à des sous-licenciés, clause d'audit, etc).
- Compréhension des fraudes et litiges ayant eu lieu par le passé, dans le cadre des relations avec les licenciés.
- Assistance (le cas échéant) à la mise en place d'un dispositif contractuel encadrant le contrôle des licenciés :
 - Rédaction des clauses d'audit
 - Conception des formulaires de reporting
 - Définition des informations analytiques devant être mis à disposition par le licencié.
 - Assistance aux négociations avec les licenciés

2. Scoping et planification

- Etablissement du profil de risques des licenciés et identification des éléments « à risques », sur la base d'indicateurs tels que :
 - les délais de déclaration et règlement des royalties;
 - qualité et cohérence de la documentation communiquée;
 - complexité du calcul des royalties
 - nature du réseau de distribution;
 - « antécédents » du licenciés;
 - Existence d'un auditeur légal chez le licencié.
- L'opportunité du déclenchement d'une intervention doit également s'apprécier au regard :
 - des montants financiers en jeu,
 - de la probabilité de mise à jour d'ajustement.
- Définition et mise en œuvre d'un calendrier d'intervention.

Cadre conceptuel de l'audit de royalties (2/2)



3. Intervention sur le terrain

• Compréhension des procédures et identification des zones de risques :

- Ventes
- Retours des marchandises
- Exemplaires gratuits
- Rabais et remises
- Destructions de stocks
- Achats et importations
- Gestion des stocks
- Inventaires physiques
- Etablissement des royalties reports

• Contrôle de l'exhaustivité et de l'exactitude des montants déclarés au propriétaire de la marque (quantité / prix).

• Contrôle de cohérence : triple recouplement chiffre d'affaires, encaissements, stocks.

• Recouplement des données analytiques avec les comptes statutaires.

• Test de détail : contrôle des prix pratiqués, contrôle des quantités déclarés (exactitude et exhaustivité).

• Contrôle des taux de royalties appliqués (vérification arithmétique des formules de calcul, contrôle de conformité avec les dispositions contractuelles).

4. Etablissement et présentation du rapport

- Description des diligences effectuées
- Exposé des constats effectués
- Evaluation des ajustements d'audit
- Présentation des résultats au client.

5. Suivi post-intervention

- Assistance aux discussions avec le licencié
- Assistance éventuelle en cas de contentieux.
- Assistance à l'amélioration des dispositifs de reporting et de contrôle.